

CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 25 mars 2003

**1°) BP 2003
Affectation des
résultats du CA
2002**

Présents : 10 sur 11 : ANE François, BERTHOUMIEUX Jacques, RIEU Patrice, ROSSELL Jean-Michel, , SOUQUET Vincent, AMIEL Florence, GALIN Jean-Pierre, MAURETTE Jean-François, CHARRUE Gaëlle, PENATO Frédérique.

Après consultation de Madame la perceptrice l'affectation des résultats de 2002 (section de fonctionnement 2002 = + 71 898,74 €; Section d'investissement 2002 = + 27 734,88 €) sera faite de la façon suivante :

R002 de fonctionnement BP 2003 = + 4 102 € (qui se cumulera avec la réaffectation des résultats de fonctionnement 2002 du budget des pompes funèbres pour 731,76 € et du budget CCAS pour 136,76 € pour un montant total de 4 970,52 €, ces deux budgets étant arrêtés à compter de 2003, le budget général reprenant les dépenses et recettes comme indiqué dans la délibération déjà enregistrée en préfecture sur le sujet.

1068 section investissement 2003 = + **67 796,74 €**

R001 section investissement 2003 = + **27 734,88 €**

**2°) Section
d'investissement
du BP 2003**

Affectation au chapitre 16 « intérêts des emprunts » = 35 945,00 €

Monsieur le Maire propose d'inscrire 23 programmes d'investissements dont 16 reconduits et 7 nouveaux .

Seuls les programmes bénéficiant de subventions au niveau escompté pourront être réalisés, et les arbitrages du Conseil interviendront en cours d'exercice pour choisir les opérations les plus judicieuses.

Pour mémoire le montant global des dépenses de la section d'investissement s'élèvera à **726 124,38 €**

Le Centre équestre est inscrit pour mémoire (reste à réaliser maintenu seulement pour les frais d'étude), sa vente devant se réaliser entre temps.

Liste des programmes inscrits :

Programmes	Montant dépense en €	Subvention escomptée en €	Autofinancement en €
Divers	1 500,00	0	1 500,00
Gîte d'étape	31 784,00	23 568,92	8 215,00
Centre Equestre	50 574,42	12 097,28	38 477,14
Moulin (meules)	4 003,96	0	4 003,96
Travaux camping	5 000,00	0	5 000,00
Espace numérique	21 056,00	10 230,00	10 826,00
Eglise	7 042,00	0	7 042
Tracteur (achat)	53 200,00	10 683,00	42 517,00
Déchetterie (rampe)	2 994,00	751,00	2 243,00
Sécurité Camping	0	1365,00	0
PLU	3 875	0	3 875,00
Assainissement	27 033	20 408	6 625,00
Patrimoine montagne	17 210,00	11 512,00	8 698,00
Place Mairie	79 225,00	41 969,80	37 255,20
Com Site Internet	9 360,00	0	9 360,00
Débroussaillage	14 587,00	8 538,00	6 049,00
Pluvial-Voirie	82 758,00	20 191,00	62 567,00
RIOU (sécurisation)	76 186,00	50 960,00	25 226,00
La Trappe(avalanche)	74 152,00	49 600,00	24 552,00
Moulin 2° tranche	45 533,00	26 571,00	18 962,00
Toiture Gare	11 806,00	8 000,00	3 806,00
Eau potable	49 000,00	29 400,00	19 600,00
INTERREG III	22 300,00	13 380,00	8 920,00

**3°) Projets
présentés au pôle
touristique**

Trois projets seront présentés en 2003 :

- a) La restauration du petit patrimoine de Montagne pour 17 210 € de travaux dans une première phase concernant le village d'estives de Coumebière et le chemin de passage col d'Agnes – Coumebières (avec cabane de J Cau à restaurer)
- b) l'embellissement du village en 3 tranches, la première concernant l'entrée du village et la place du Midi pour un montant de 322 441 € HT.
- b) La modernisation du Village de Vacances du Couledous pour un montant de 367 107 € HT, l'autofinancement étant réalisé par emprunt répercuté sur la redevance.

Profitant du sujet Monsieur le Maire expose l'intérêt qu'il pourrait y avoir à acquérir la Maison d'animation du Couledous, actuellement sous bail à construction au profit de la commune mais qui tombera dans le patrimoine de l'association à la fin du bail.

Rappel : c'est l'association MATT qui avait acheté les terrains et qui a pris à sa charge l'emprunt de l'autofinancement.

La baisse de la redevance concomitante de la baisse de l'emprunt pourrait être le bon moment pour une telle transaction . Des contacts seront pris avec la MATT sur le sujet.

Selon l'accueil qui sera donné à ces 3 dossiers par les financeurs du Pôle Touristique ou du Contrat de Pays, des débuts de réalisation pourront commencer en 2004 et seront donc budgétés au BP 2004.

**4°) PLU :
Organisation de
la concertation**

La concertation du public sur le projet de PLU sera organisée du 7 avril au 27 avril et au delà si nécessaire.

Une première réunion sera organisée le mardi 8 avril pour expliquer les grandes lignes du projet et faciliter la consultation des documents. Une deuxième sera organisée à destination des résidents secondaires et pour donner les éléments de réponses aux premières questions posées.

Il s'agit d'une phase très importante pour que chacun puisse s'exprimer, porter un jugement en connaissance de cause et que la commission urbanisme puisse intégrer un maximum de remarques des propriétaires dans le projet définitif .

**5°)
Assainissement
choix entreprises
pour la
réhabilitation de
réseau**

Ce sont les entreprises Malet, pour la partie travaux en tranchée et pour un montant de 14 656,80 € HT (après négociation), et Vidéo Injection, pour la partie travaux avec caméra et robot et pour un montant de 7 720 € HT, qui ont été sélectionnées comme entreprises mieux disantes par la commission d'appel d'offres .